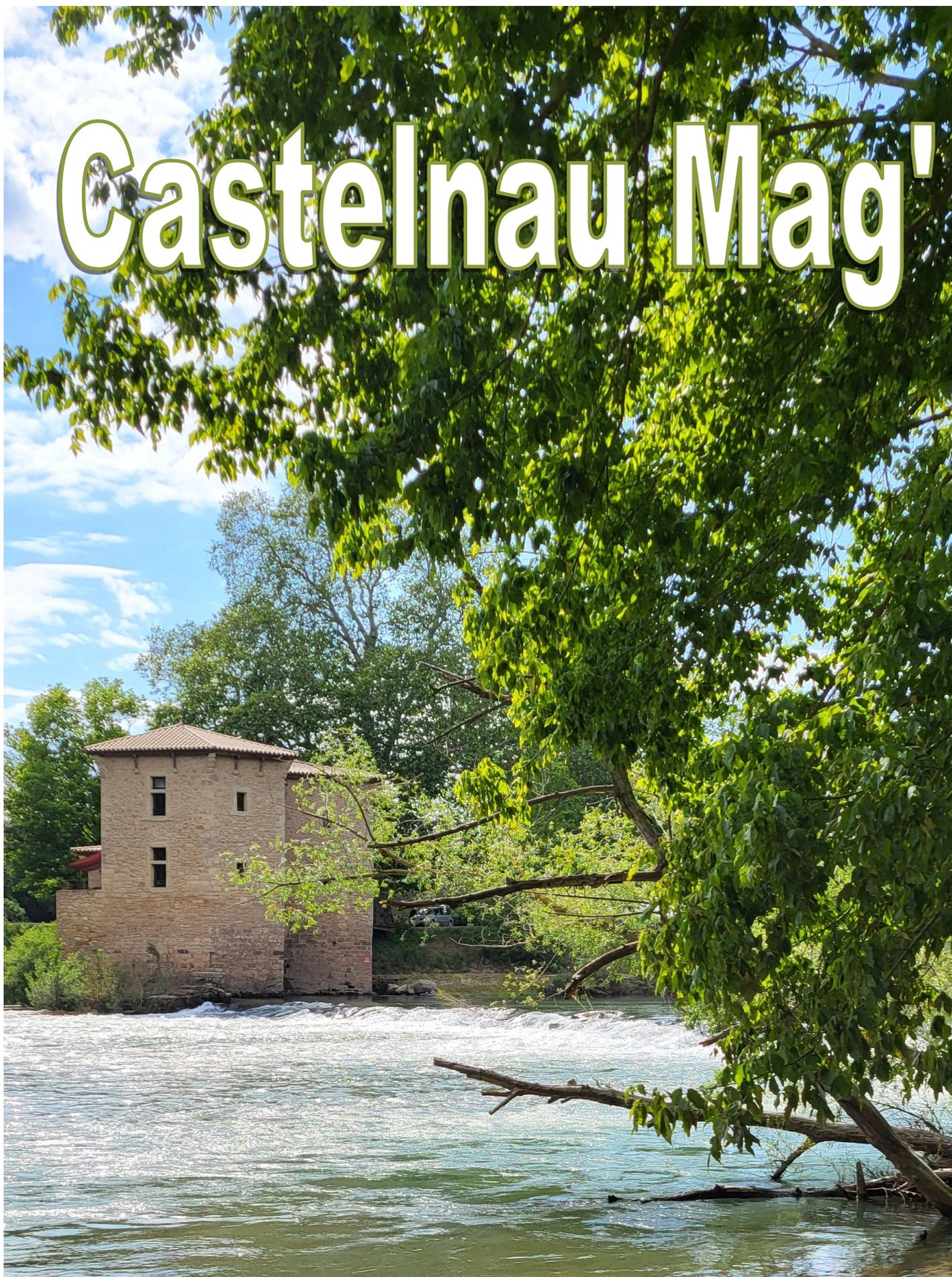


Castelnau Mag'



Magazine d'information municipale N°9

Mai 2024



Spécial festivités



Le mot du Maire



Le mois de mai, habituellement synonyme de beau temps et de week-ends à rallonge, a été cette année venteux et pluvieux. Mais nous ne nous en plaindrons pas. La pluie salvatrice, tombée en abondance à cette période de l'année, est une bénédiction pour la nature qui respire et pour les vignes en pleine floraison. Pour nos jardins partagés aussi, qui, après la crue de l'Hérault qui a apporté du limon bénéfique, même s'il a fallu nettoyer, ont reçu cette pluie qui vaut tous les arrosages.

Pas besoin d'aller au bout du monde, l'été s'annonce animé à Castelnaud :

Culturellement, avec les expos de peintures, de photos, les visites théâtralisées et un inédit salon du livre,

Gustativement, avec deux marchés de producteurs et «le Picpoul de Pinet s'invite au château de Guers» quatrième édition qui s'ancre désormais dans les manifestations promotionnelles de l'appellation,

Festivement enfin, avec les 10 ans du loup, la fête de la musique, le 14 juillet et surtout l'ouverture de la saison d'été avec DJ Cassou, le 14 juin, qui promet une ambiance de feu.

Enfin saluons la réouverture du bar, désormais «Cap'o bar» avec Mathieu derrière le comptoir. On ne dira jamais assez l'importance pour la vie de nos villages de ces lieux de convivialité et d'échange, où il fait bon passer un moment entre amis.

Je vous souhaite, ainsi qu'à nos amis touristes, un bel été à Castelnaud.

Votre maire, Didier MICHEL

SOMMAIRE

Édito	p.2
Retour en images	p.3
Budget de la commune	p.4
Cadre de vie	p.6
Actualités	p.7
Élections	p.10

Spécial festivités	p.11
Culture et patrimoine	p.16
Enfance et jeunesse	p.17
Vie des associations	p.19
Économie	p.13
Infos pratiques	p.24

Diffusion

Page Facebook

« Castelnaud notre village »

Site mairie

<https://www.castelnaud-de-guers.com>

Nous remercions toutes les personnes et les associations qui ont collaboré à la réalisation du magazine et qui ont accepté la publication de leurs photos.

Responsable de la publication

Didier MICHEL

Rédaction

Mairie de Castelnaud de Guers



Le retour tant attendu de la pluie suivi de la crue



Repas des aînés offert par la municipalité, vendredi 12 avril



Cérémonies commémoratives du 19 mars ...



... et du 8 mai



Journée nettoyage à l'ermitage St Antoine

Rappel du cadre général du Compte Administratif

Le Compte Administratif constitue l'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre.

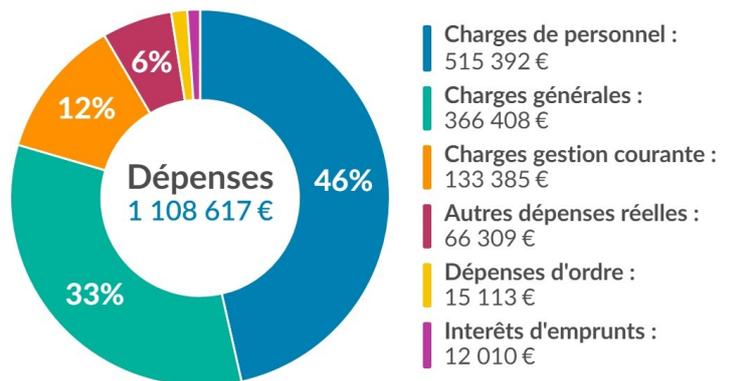
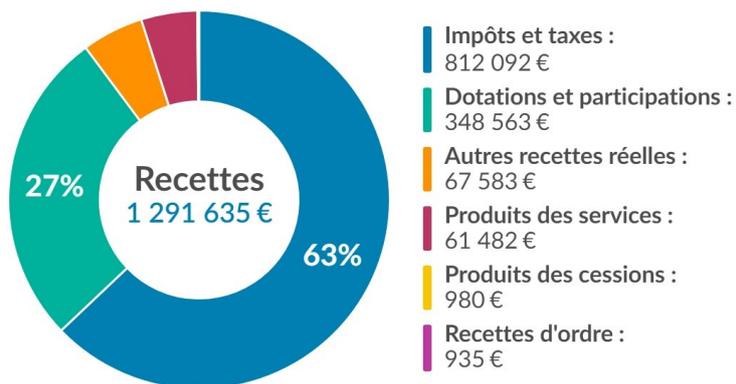
Par ce document, le Maire présente un bilan de l'année écoulée. Le compte administratif doit concorder avec le compte de gestion établi par le comptable public.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Faits marquants du Compte Administratif

- ◆ L'excédent total à reporter au budget primitif pour 2024 s'élève à 595 766€

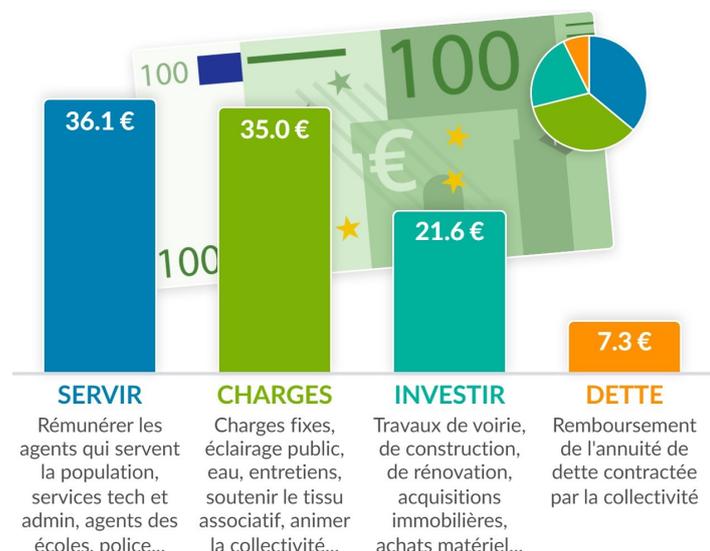
Fonctionnement



Les résultats du CA 2023

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2023	Fonct	1 291 635 €	1 108 617 €
	Invest	144 950 €	400 986 €
Reports de l'exercice 2022	Fonct	529 670 €	0 €
	Invest	130 208 €	0 €
Total exercice (réalisations + reports)		2 096 465 €	1 509 604 €
Résultat de clôture de l'exercice		586 861 €	
Restes à réaliser reportés en 2024	Fonct	30 267 €	21 362 €
	Invest		
Totaux cumulés		2 126 732 €	1 530 966 €
Résultat financier définitif		595 766 €	

Que fait la commune avec 100€ ?



LE BUDGET PRIMITIF 2024

Le Budget Primitif reprend l'ensemble des autorisations budgétaires prévisionnelles permettant la perception des recettes et l'engagement des dépenses communales. Son vote et son adoption à la majorité ont eu lieu lors du conseil municipal du 8 avril 2024. Ce Budget s'inscrit dans la continuité des engagements pris pour le mandat que vous nous avez confié.

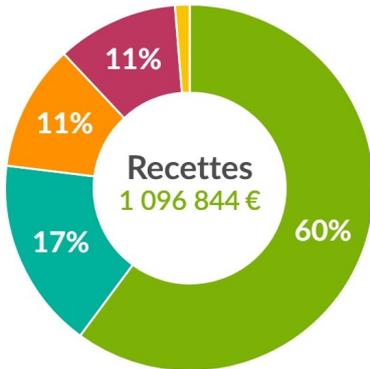
Fonctionnement

1 952 208 €

Investissement

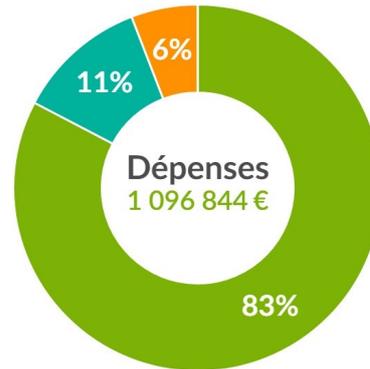
1 096 844 €

Investissement



Recettes
1 096 844 €

- Virement de section de fonct : 659 308 €
- Dotations et subventions : 184 613 €
- Produits des cessions : 122 000 €
- Excédents de fonct capitalisés : 116 922 €
- Autres recettes : 14 001 €



Dépenses
1 096 844 €

- Dépenses d'équipement : 907 017 €
- Déficit d'invest reporté : 125 827 €
- Remboursement du capital : 64 000 €

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2024



53%

1 192 400 €

Admin générale

957€ / habitant



40%

907 017 €

Infrastructures

728€ / habitant



3%

75 500 €

Autres dépenses

61€ / habitant



3%

75 000 €

Rembours dette

60€ / habitant

Les orientations du Budget

- ◆ Maitrise des dépenses de fonctionnement,
- ◆ Pas d'investissement inconsidéré et non calculé,
- ◆ Contenir l'endettement,
- ◆ Pas de hausse des taxes.

Les principaux travaux budgétisés

- ◆ La cour de l'école,
- ◆ Les containers enterrés,
- ◆ 3ème tranche de la réfection du chemin des Saliniers,
- ◆ Installation de la fibre dans les bâtiments municipaux,
- ◆ Le mur de séparation et l'aménagement de l'espace Cauquil.



Flashez ce QR code,
vous accéderez di-
rectement au site de
la mairie

STATIONNEMENT

L'arrêt et le stationnement des véhicules sont réglementés mais en cas de non respect, ils peuvent s'avérer gênants voire dangereux. Ces comportements sont visibles sur la commune.

Quelques rappels :

STATIONNEMENT DEVANT GARAGE

Article R.417-10 du code de la route : Est (...) considéré comme gênant la circulation publique le stationnement d'un véhicule devant les entrées carrossables des immeubles riverains.

Vous êtes donc en infraction dès que vous stationnez devant une entrée d'immeuble (ou de maison) même si vous êtes propriétaire ou locataire des lieux.

Quelles sanctions ?

Se garer devant son garage engendre une contravention de stationnement gênant, c'est donc une contravention de 2ème classe avec une amende de 35€ sans minoration possible. Cette amende passe à 135€ si vous stationnez sur un trottoir. Cette infraction n'entraîne aucune perte de points.

VOIE DOUCE

À la différence des pistes cyclables, les voies douces sont des aménagements réservés à l'ensemble des usagers non motorisés : les piétons, les vélos, les cavaliers, les personnes à mobilité réduite, etc. Comme le Code de la route le définit dans l'article R110-2, les conducteurs de véhicules motorisés ne doivent ni circuler ni stationner sur une voie verte.

Quelles sanctions ?

La circulation sur une voie douce est punie d'une contravention de 4e classe, soit une amende forfaitaire de 135 €.

L'arrêt ou le stationnement des véhicules sont sanctionnés d'une contravention de 2e classe d'un montant de 35 €.

LIGNES JAUNES LE LONG DU TROTTOIR

Dans les agglomérations, le marquage au sol jaune réglemente le stationnement le long de la chaussée. Une ligne jaune en pointillée le long du trottoir indique que les automobilistes n'ont pas le droit d'y stationner. Lorsque la ligne est continue, non seulement il est interdit de stationner mais l'arrêt est également interdit.

L'article R417-10 du code de la route précise que ce type d'infraction est punie par une contravention de 2ème classe : amende forfaitaire de 35 € et amende majorée de 75 €, de plus le véhicule peut être mis en fourrière.



PROBLÈMES CANINS

La divagation des chiens est interdite sur l'ensemble du village. La fourrière, gérée par le SIVOM intervient régulièrement. Si votre chien est attrapé, il vous en coûtera 80€ plus 27€ par jour de gardiennage.

Les chiens catégorisés 1 et 2 doivent faire l'objet d'une déclaration. Ceux de catégorie 1 doivent être tenus en laisse et muselés.

Dernièrement, deux chiens ont attaqué à plusieurs reprises des petits chiens et les ont très grièvement blessés. Ils avaient échappé à leur propriétaire.

Un arrêté municipal a donc été pris afin que la fourrière vienne retirer ces chiens à leur propriétaire sous le contrôle du maire.

Après un séjour à la fourrière ou un vétérinaire a réalisé une étude comportementale des deux animaux, ils ont été transférés définitivement dans un refuge spécialisé situé dans la Creuse.

Enfin, pour la propreté du village, des poubelles et des sacs pour déjections canines sont à votre disposition dans différents endroits du village. L'amende est de 35€ en cas de non-respect.



NOUVEL ACCÈS AUX ATELIERS

Suite à une réunion avec le département, il a été défini un nouvel accès aux ateliers pour les services techniques et la future zone agricole.

L'ancien chemin ne permettait pas une sortie sécurisée et l'accessibilité pour des gros véhicules.

Cette accès se situant sur la ligne droite de la départementale Castelnaud / Florensac permet une bonne visibilité de part et d'autre à la sortie.

Une signalétique réglementaire a été mise en place par le département.



NOUVELLE VOITURE POUR LA POLICIÈRE MUNICIPALE

La municipalité a fait l'acquisition auprès de la commune de Pézenas d'un SUV quatre places avec la signalétique et l'équipement « police municipale ».

Il facilite les déplacements de la policière municipale sur les chemins de garrigue et les sentiers dont les accès étaient compliqués jusqu'à présent.

L'ancien véhicule est utilisé par les services techniques.



CAMÉRAS DE VIDÉO-PROTECTION

Le système de vidéo protection est en place et fonctionne depuis plusieurs mois. La gendarmerie est venue plusieurs fois récupérer des images aux besoins d'enquêtes pour des faits ayant eu lieu sur la commune ou dans les communes périphériques grâce à la lecture de plaques minéralogiques.

Les images ont également permis de sanctionner des incivilités (dépôts sauvages) ou des problèmes de stationnement. L'utilité du système n'est plus à démontrer.



PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN !

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Faire votre recensement citoyen est **obligatoire**, que vous viviez en France ou à l'étranger.

Ce qu'il faut savoir :

Le recensement peut se faire à la mairie de votre domicile, documents à fournir,

- * Carte nationale d'identité ou passeport valide,
- * Livret de famille à jour,
- * Justificatif de domicile.

ou sur internet Majdc.fr

Service accessible avec un compte Service-public.fr ou FranceConnect.

Une fois votre recensement fait, vous obtiendrez votre *attestation de recensement*.

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général pour l'administration
Direction du Service National et de la Jeunesse
CSNJ de Perpignan

LE RECENSEMENT
c'est obligatoire dès 16 ans en mairie



Pour être convoqué à la JDC
une étape clé à ne pas manquer !

C'est obligatoire pour passer :

- Vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- Vos concours (fonction publiques, grandes écoles...).

PLU - 2^{ÈME} RÉUNION PUBLIQUE

Cette 2^{ème} réunion portait sur l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Plusieurs secteurs concernés :

- la cave coopérative avec des lots à bâtir, le lotissement communal de la Descole, l'aménagement des terrains acquis par la mairie derrière la salle polyvalente,
- la création d'un hameau agricole à côté des ateliers municipaux,
- à plus long terme, les équipements sanitaires avec 2 projets, une nouvelle station d'épuration pour Aumes et Castelnaud et un nouveau château d'eau.

Plusieurs étapes sont encore à venir avant le nouveau PLU, probablement début 2025.

Un apéritif offert par la mairie a permis de prolonger les échanges de manière conviviale.

Le diaporama est disponible sur le site internet de la mairie, rubrique « urbanisme », onglet « révision du PLU ».

<https://www.castelnaud-de-guers.com/fr/projet-de-revision-du-plu.html>



CONSEIL D'AGGLO

Le 11 avril, Castelnaud a accueilli le conseil d'agglomération ce qui n'avait pas été le cas depuis plusieurs années.

Les 58 élus communautaires ont passé les 39 points à l'ordre du jour sous la présidence d'Armand RIVIERE.

Le conseil, contrairement au bureau qui réunit les 20 maires de l'agglomération et qui se tient à GIGAMED à Bessan, est organisé à tour de rôle dans les 20 villages de l'agglomération. Cependant, tous n'ont pas la capacité d'accueillir les 80 personnes (élus et staff agglomération) en assemblée et notre salle polyvalente avec son parking, conjugués à la position centrale de Castelnaud par rapport au territoire de l'agglomération, est bien pratique.

Les conseils communautaires comme les conseils municipaux sont ouverts au public. Celui-ci a pu discuter avec les élus après la séance lors de l'apéritif offert par la municipalité.



VINOCAPI

Lors du week-end de l'ascension a eu lieu au Cap d'Agde le traditionnel VINOCAPI, vitrine de notre viticulture régionale et du coup d'envoi de la saison touristique.

Le public était extrêmement nombreux pour déguster les différents vins de l'agglomération et au-delà, découvrir, mais ce n'est plus une découverte, la qualité et la variété de nos vins locaux. Castelnaud y était particulièrement bien représenté puisque cinq producteurs étaient présents : domaines des Lauriers, de la Grangette, domaine de Castelnaud, mas Epic et cave Beauvignac sur 114 exposants.



1 SMS = 1 TICKET DE BUS

À partir du 1er juillet 2023, vous pouvez acheter votre titre de transport par SMS.

C'est super simple !

1- Envoyez "CAPBUS" au 93 030 pour acheter un ticket unitaire valable 1 heure.*

Le prix du ticket est de 1 €

2- Recevez le ticket par SMS et présentez-le au conducteur à la montée dans le bus.

Ce SMS fait office de titre de transport.

3- Le paiement s'effectuera automatiquement sur votre facture téléphonique ou sera débité de votre compte prépayé.

*Attention : seuls les opérateurs Orange, Free, SFR et Bouygues sont éligibles.

L'EAU, C'EST L'AGGLO

Préserver la ressource

L'eau est un enjeu majeur pour les années à venir. Afin de préserver cette ressource vitale, l'Agglo veille à rendre les réseaux plus efficaces et minimiser ainsi les fuites. L'assainissement est tout aussi important, les rejets dans les milieux naturels doivent être plus propres pour avoir le minimum d'impact sur les écosystèmes et ne pas perturber la ressource dans laquelle nous vivons.

D'importants travaux de modernisation du réseau ont été engagés dans nos 20 communes pour limiter les fuites d'eau, améliorer le rendement et préserver la ressource.

Sur notre commune, des interventions rapides ont été faites rue du Peyral et avenue de Pézenas suite à des fuites sur le réseau.



Les bons gestes

- **Protégez votre compteur du gel** : s'il est placé à l'extérieur, positionnez des plaques de polystyrène compensées sur les parois du regard.
- **Pour une absence prolongée** : vidangez votre installation, fermez le robinet d'arrêt général, ouvrez tous les robinets de votre installation afin que l'eau s'écoule. Puis refermez-les.
- **Vérifiez les fuites d'eau** : pour éviter le gaspillage et limiter un surcoût de votre facture, surveillez votre consommation sur votre compteur. Si l'index tourne sans qu'aucun robinet ne soit ouvert, il y a probablement une fuite. Faites appel à un plombier pour la réparation.



Prochaines permanences de la mutuelle communale

- * Vendredi 7 juin 2024
- * Vendredi 28 juin 2024
- * Vendredi 2 août 2024
- * Vendredi 6 septembre 2024
- * Vendredi 4 octobre 2024.

De 9h00 à 12h00 à la mairie.



1 SMS = 1 TICKET pour voyager en bus



Travaux et aménagements à venir

- Aménagement de l'espace Cauquil avec installation de toilettes et aménagement de l'entrée avec un nouveau portail ajouré,
- Pose d'un escalier métallique entre la cour de l'école et le jardin en contrebas de l'espace Cauquil,
- Réfection de la cour de l'école,
- Travaux de voirie.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES DIMANCHE 9 JUIN

Les électeurs sont convoqués le dimanche **9 juin 2024** en vue de procéder à l'élection des représentants au Parlement européen. Il n'y aura qu'un seul tour.

Le scrutin sera ouvert à **8 heures et clos à 18 heures**.

À Castelnaud-de-Guers, le bureau de vote est à la **salle polyvalente**, Chemin de L'Espourtel.

Pourront participer au scrutin les électeurs français inscrits sur la liste principale et les ressortissants européens inscrits sur la liste complémentaire. Les inscriptions sont closes.

Tout électeur **doit être obligatoirement muni d'un titre d'identité en cours de validité** pour prendre part au vote. La carte d'électeur est facultative.

Les nouveaux inscrits seulement recevront leurs cartes électorales peu de temps avant les élections.

Depuis le site service public.fr et en vous identifiant avec votre compte France Connect, vous pouvez télécharger une attestation d'inscription « en interrogeant votre situation électorale ». Renseignez tous vos prénoms !

Vous aimeriez participer bénévolement à cette journée citoyenne ?

Vous pouvez candidater pour être assesseur et participer à la tenue du bureau de vote pendant au minimum 2 heures ou être scrutateur et participer au dépouillement (après 18h).

Envoyez un mail à urba@castelnaud-de-guers.com en précisant votre nom, prénom et numéro de téléphone avant 28 mai 2024. Nous vous recontacterons.

Vous ne pouvez pas être là et vous souhaitez donner une procuration ?

A qui peut-on donner procuration ?

Le mandant (donne procuration) et le mandataire (votera à la place du mandant) doivent être inscrits sur une liste électorale communale (y compris une liste électorale complémentaire) ou sur une liste consulaire.

A compter du 1er janvier 2022, le mandataire peut être inscrit dans une autre commune que le mandant (art. L. 722). En revanche, le mandataire doit toujours voter pour le mandant dans le bureau de vote de ce dernier.

Le mandataire doit également avoir la qualité d'électeur au regard de l'élection concernée. Il doit ainsi pouvoir voter lui-même à l'élection pour laquelle il est porteur d'une procuration.

Comment faire sa procuration ?

1-Un formulaire est à remplir (disponible en gendarmerie ou sur maprocuration.gouv.fr)

2-Il faut être en possession des numéros INE (Identifiant National Électeur) que vous retrouvez sur les cartes d'électeurs ou sur l'attestation d'inscription disponible sur service public.fr.

3- Vous devez vous présenter devant un policier, un gendarme ou à l'agent habilité du ministère des affaires étrangères afin de faire vérifier votre identité.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, contactez la gendarmerie la plus proche pour un RDV à domicile.



Nouveauté et en test uniquement pour les élections européennes : Procuration 100% dématérialisée !

C'est également pour améliorer la participation que pour la première fois, la procédure d'établissement des procurations sera possible, pour ce scrutin, totalement dématérialisée, sans se rendre dans un commissariat ou une gendarmerie.

Cette procédure n'est toutefois ouverte qu'aux personnes pouvant effectuer la procédure de vérification de l'identité numérique certifiée, procédure qui n'est ouverte qu'aux possesseurs de la nouvelle carte d'identité à puce et d'un compte France connect (Rendez-vous sur service public.fr).

Besoin d'informations, contactez Claudia ligne directe :

0467981694

ou par email urba@castelnaud-de-guers.com



Cet été à Castelnau

Week-end
du 1^{er} et 2 juin les
10 ans du loup

Animation musicale, jeux
pour enfants, défilés
d'animaux totémiques
Place de la mairie



Les visites théâtralisées
de Castelnau

7 juillet et 21 juillet / 4, 11, 18 et
25 août

Départ à 21h porte Minerve
devant l'épicerie avec La
Tropa del Garrigo.



Vendredi 14 juin de 19h à 1h
Soirée Night Kolorz avec DJ Cassou

Sur le parking de la salle polyvalente, préparez vous à passer une soirée dansante toute
en couleur avec le célèbre DJ Cassou. Les associations du COC et du Loup tiendront les
buvettes. Une restauration sera possible sur place avec 4 food-trucks et le snacking
Croq'John.



Vendredi 21 juin à partir de 19h
Rendez-vous pour fêter l'été en musique
avec le groupe No Roots



Retrouvez-les sur la place de la mairie.
Une buvette sera assurée par le COC et une restauration snacking sur place sera proposée par Croq'John.

Samedi 22 et dimanche 23 juin le salon du livre de 10h
à 18h

Place de la mairie et cour du château : 20 stands de livres jeunesse et adultes, exposition et
produits du terroir – des animations pour petits et grands sont au programme.
Une buvette sera assurée par le COC et une restauration snacking sur place sera proposée par
Croq'John.

Retrouvez-les sur la place de la mairie.



Samedi 13 juillet, la fête nationale

De nouvelles animations sont prévues tout au long de la soirée. Vous pourrez profiter d'une parade festive et d'un atelier maquillage pendant le repas. Un spectacle de feu vous sera ensuite proposé. La soirée se prolongera sur la piste de danse avec le bal traditionnel animé par le groupe Texto.

Le repas est organisé par l'association du COC sur réservation au 06 63 40 52 14.

Retrouvez l'équipe municipale pour partager le verre de l'amitié sur le parking de la salle polyvalente à partir de 19h.



Marchés de producteurs

19 juillet et 09 août

De 19h à minuit dans la cour du château. Stands de producteurs locaux, buvette et restauration sur place.

Animation musicale :

- * Soul and pepper le 19 juillet,
- * The majestics le 09 août.



4^{ème} édition « Le picpoul de Pinet s'invite au château de Guers » Jeudi 1er août

Après le succès des trois 1^{ères} éditions, la municipalité renouvelle sa coopération avec le syndicat de défense de l'AOP du picpoul de Pinet pour mettre à l'honneur ce cépage local et unique.

La soirée aura lieu le jeudi 1^{er} août à partir de 19h sur la place de la mairie et dans la cour du château.

Seront présents une douzaine de stands de dégustation et de vente tenus par les producteurs de Picpoul de Pinet qui feront partager leur passion aux visiteurs tout au long de la soirée.

Plusieurs stands alimentaires, artisans, producteurs locaux également (huîtres, traiteurs, snacking, mets sucrés...) agrémenteront la dégustation de vin.

Ces stands sont tenus par des producteurs locaux : coquillages de l'étang de Thau, traiteurs de Castelnaud de Guers et artisans des villages alentours.

Une vente de verre et de tickets de dégustation est prévue sur le site tenue par l'AOP du syndicat du Picpoul de Pinet.

Deux animations musicales sont prévues : Greg Haye et Wave.

Cette soirée sera l'occasion pour le public d'admirer le magnifique panorama depuis la cour du château sur la vallée de l'Hérault.

A la tombée de la nuit, le patrimoine sera mis à l'honneur avec l'illumination animée de la façade de la chapelle par Franck Malbert.

L'an dernier, l'acteur Christian Vadim a été intronisé par la confrérie du picpoul de Pinet à l'ouverture de la soirée. Cette année une nouvelle célébrité nous fera l'honneur de devenir le parrain ou la marraine de cette 4^{ème} édition.



Présentation d'un domaine

Natifs de la Région parisienne, nous avons repris l'exploitation familiale en 2013, fraîchement débarqués avec nos deux enfants Anaïs et Paul qui n'avaient alors que 2 ans et 3 semaines.

Nous avons l'envie avec Matthieu de travailler ensemble et de créer quelque chose de nos mains tout en pouvant profiter de notre famille avec plus de liberté et d'insouciance qu'en milieu urbain.

Nous avons sauté le pas sans aucune connaissance du monde viticole mais avec pour seul bagage l'amour du vin et sa diversité.



Matthieu s'est très vite installé à la cave pour ne plus la quitter.

C'est lui qui compose les vins du domaine aujourd'hui. Quant à moi, je suis plus sur la partie administrative et communication.

C'est à la vigne et lors des mises en bouteille que nous nous retrouvons.

Profitant de l'effervescence et de l'accroissement de la demande des vins issus de l'AOP Picpoul de Pinet, dont le cépage est le piquepoul blanc, nous nous sommes rapidement penchés sur les autres couleurs de ce cépage emblématique et tournés vers la conduite de nos terres en agriculture biologique (dès 2018).

Implanté depuis 1995 sur le domaine, le piquepoul noir est vinifié en rosé (dès 2002 avec la cuvée Picoti Picota) puis en rouge (en 2011 avec la cuvée CocoriKo). Un jus de raisin « Cot Cot Grangette » est aussi disponible et sans modération.

Rapidement, la volonté d'introduire le cépage gris se profile et c'est en 2018 après 5 ans d'attente que nous plantons enfin 900 pieds qui nous permettent de créer la cuvée Atypiq, un 100 % piquepoul gris en méthode traditionnelle avec 6 mois d'élevage.

A cette occasion, nous récupérons les rafles du raisin que nous emmenons au moulin de Brousses et Villaret, dans l'Aude, pour créer le papier de nos étiquettes.

Un choix 100 % écologique qui correspond bien à la direction que nous souhaitons conserver.

Nous sommes fiers d'être les seuls à cultiver ce cépage piquepoul dans les trois couleurs et de pouvoir œuvrer à sa réintroduction dans le patrimoine méditerranéen.

Enfin, toujours à la recherche de l'originalité, nous poursuivons la culture d'une vieille parcelle de carignan blanc (plantée en 1947) dont les raisins sont élevés en amphore 6 mois.

Pour aller plus loin aussi et face au bouleversement climatique que connaît notre planète, nous avons planté 700 pieds d'olivier en 2023 qui viennent s'ajouter aux 27 déjà présents et avec lesquels nous avons lancé notre huile d'olives en 2024. Nous sommes actuellement à l'essai d'une production de miel.

Ce métier nous offre de belles variantes et possibilités de développement. Les idées ne manquent pas et de nombreux projets sont à l'étude. Affaire à suivre !

Pour conclure, je dirais qu'être vigneron, c'est une passion, des envies et des rencontres.



Famille Caron –
Moret
305 chemin du
Picpoul
34120 Castelnaud
de Guers

+33 664 714 258
+33 658 896 730



RECHERCHE DE TERRAINS POUR RUCHES

Bonjour,
Nous sommes un couple d'apiculteurs domiciliés à Agde dans l'Hérault et recherchons des parcelles sur votre commune pour y poser nos ruches. Ces terrains peuvent se situer en zone agricole ou bien en zone forestière.

Nous bénéficions d'ores et déjà d'une convention avec la commune d'Agde qui nous prête gracieusement plusieurs parcelles. Nous souhaiterions disposer d'un autre emplacement pour y installer un rucher d'une dizaine de ruches environ. Les terrains adaptés à notre activité apicole sont boisés dans l'idéal ou bien de garrigue et facilement accessibles en voiture. Il convient aussi que ces parcelles ne soient pas à proximité des habitations ou de champs traités.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout autre détail.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone (06 80 88 68 01) ou par mail. Nous étudions toutes les propositions sachant que la saison apicole a déjà débuté et que nos abeilles attendent avec impatience d'avoir un toit.

Merci par avance, bien cordialement,

Nicolas et Anaïs Tortosa
lesaillesducap@gmail.com



NOUVEAU DÉPART ... CAP'O BAR

Depuis le 8 mai, le bar de Castelnaud fermé depuis plusieurs mois a réouvert ses portes après une inauguration réussie. Vincent Gaudy, notre conseiller départemental de passage sur Castelnaud s'est joint aux nombreuses personnes présentes.

Des travaux de rénovation entrepris par Mathieu Haye lui-même, aidé de sa famille et de ses amis, donne un nouveau look au Cap'o Bar avec un accueil chaleureux.

Résidant sur la commune depuis onze ans, il a donc repris les rênes. C'est une expérience toute nouvelle pour lui, il était auparavant conducteur de travaux dans le secteur de la construction de maisons individuelles.

Mathieu vous propose :

- * Le matin jusqu'à 10h00, une formule petit-déjeuner « café, viennoiserie, jus d'orange »,
- * Le midi, en partenariat avec Croq'John, du snacking (croque-monsieur, sandwich ...),
- * Le soir, des planches de charcuterie et de fromage,
- * Le samedi midi, un plat unique ou plat dessert sur réservation, soit sur Facebook ou par téléphone au 07 77 30 50 97 avant le jeudi soir.
- * Des soirées à thème, événements sportifs, soirée musicale, karaoké ... qui démarrent très rapidement avec un **concert live, variétés internationales, vendredi 24 mai à partir de 20h et une soirée karakoé 8 juin de 20h à minuit.**

Les horaires d'ouverture :

- * Du mardi au jeudi, 7h00/13h00 et 17h00/21h00,
- * Le vendredi, 7h00/13h00 et 17h00/1h00 du matin,
- * Le samedi, 9h00/13h00 et 17h00/1h00 du matin,
- * Le dimanche, 9h00/13h00.

Lors de belles journées et jusqu'au mois de septembre, vous pourrez profiter d'une petite terrasse située juste en face du bar.

Nous souhaitons à Mathieu une belle réussite.



DES NOUVELLES DE LA CHÈVRERIE

Depuis le 5 mai, la fromagerie a ouvert ses portes et vous propose plusieurs variétés de fromages, en circuit court, du producteur aux consommateurs. Le laboratoire n'est pas accessible pour des raisons d'hygiène mais vous pouvez assister à la fabrication des fromages au travers d'une vitre. L'activité de la ferme du Peyral ne s'arrête pas là, d'autres projets sont à l'étude, ferme pédagogique, visites ... Beaucoup de travail en perspective pour Marie-Alix, la chevrrière, motivée et dynamique, qui nous accueille chaleureusement.



Horaires d'ouverture

MERCREDI au SAMEDI

10h00 - 12h00
16h30 - 19h00

DIMANCHE

10h - 12h30

Traite à partir de 18h00

06 49 21 47 09

Route d'Aumes-34120, Castelnaud de Guers

AG CAVE COOPÉRATIVE

Le 28 avril avait lieu à la salle polyvalente l'AG de la cave coopérative « Beauvignac » à laquelle adhèrent les viticulteurs de Castelnaud. Le président Jean-Louis ATIENZA a brossé un tableau de la situation viticole de notre secteur. La notoriété du picpoul de Pinet entraîne les ventes alors que d'autres AOP sont à la peine. La sécheresse a été un fait marquant du millésime 2023 atténué chez nous par l'arrivée de BRL et de l'irrigation. Le directeur Joël JULIEN a fait le point sur la bonne situation financière et commerciale avec une part importante à l'export. La recherche de la qualité est une constante de la cave avec le recrutement d'une nouvelle technicienne « vignoble » chargée du lien viticulteur/cave. Le souci environnemental, avec les démarches TERRA VITIS et HVE, fait partie des préoccupations premières de la cave.



ESPRIT M LOUEUR DE SOUVENIRS

Angélique et Cédric, déjà installés à Castelnaud, proposent depuis peu la location de Meharis® électriques. Pour une escapade d'une journée, pour vos vacances ou pour des événements particuliers, c'est en toute sécurité que vous pourrez découvrir la région autrement et vivre des moments uniques. Vous serez séduits par le design vintage, la conduite souple et silencieuse dans le respect de l'environnement.



Pour nous contacter 06 18 10 55 02 Par mail contact@esprit.com
Site internet www.espritm.com

TAXI INES

Nouveau service sur la commune, transport en taxi toutes distances, Pézenas, Béziers, aéroport, aller-retour.
06 68 10 75 32



Journées Européennes du Patrimoine

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Rendez-vous à 10h devant la mairie le **dimanche 22 septembre**.

Un circuit avec visite commentée par Noël Houllès vous permettra de découvrir le riche patrimoine du village et son histoire. Le président de l'ASPAHC vous emmènera à l'ermitage St Antoine, à la chapelle des pénitents, à l'église St Sulpice puis au château. La visite se terminera dans la cour du château de Castelnaud de Guers autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Pour ceux qui souhaitent prolonger ce moment de partage et de convivialité, un repas sur réservation est proposé par le traiteur Croq'John. 06 21 51 60 65. Réservation une semaine avant. Pensez à prendre couverts, assiettes et verre.



VISITES DE L'ÉGLISE ST SULPICE CASTELNAU DE GUERS

La Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs* (PRTL) est un service de l'Église présent dans les diocèses de France. Elle se consacre à la connaissance et la valorisation du patrimoine et de l'art sacré.

Amoureux de la beauté de leurs églises et de leurs villages, les bénévoles de la PRTL proposent des visites libres ou commentées en valorisant des attitudes de disponibilité, d'attention aux personnes, de contemplation et de repos l'espace d'un moment.

L'Église de Castelnaud sera donc ouverte tous les mardis de 17 h à 19 h du 2 juillet au 17 septembre 2023 et le dimanche 22 septembre pour les Journées Nationales du Patrimoine en non-stop de 10 h à 18 h (entrée libre et gratuite).

Les bénévoles tiendront également une permanence le vendredi 19 juillet et le mardi 9 août en soirée où se tiendront les marchés nocturnes ainsi que pour la soirée « Picpoul de Pinet » le jeudi 1^{er} août.



L'ARTELIER d'Anna

ART & PATRIMOINE La culture nous réunit

Venez découvrir le nouvel site de l'ARTelier d'Anna et partager un moment de convivialité autour de la création.

Dans l'ancienne écurie au centre historique du village, Art & Patrimoine se marient bien. **PEINTURES et SCULPTURES** contemporaines étonnantes sont à découvrir.

Il y a toujours du nouveau à voir, pensez à l'Art en cadeau (aussi à petit prix) ou à faire ou offrir un stage de sculpture en power-tex (durcisseur textile).

Le plaisir est dans le partage du reg'ART, alors n'hésitez pas à rentrer, quand le panneau « ouvert » s'affiche...

L'artiste vous accueille également à tout moment sur simple RDV.

Tout renseignement :

Anna Hauser-Pellerin, Artiste Plasticienne, 4 Plan Lespare, 34120 Castelnaud de Guers,

06 83 25 76 86/ anna.pellerin@nordnet.fr

www.annahauser.fr



À L'ÉCOLE DES PETITS SAUTAROCHS

La fin de l'hiver et le printemps ont été rythmés à l'école les Sautarochs par un projet découverte des arts du cirque en partenariat avec la Compagnie du Poing de Singe. Nous avons accueilli Caroline qui a partagé sa passion pour le cirque avec les élèves de toutes les classes durant 2 semaines. Une restitution du travail des enfants a eu lieu lors de la petite fête du Printemps des Acrobates à la Salle Polyvalente, le jeudi 4 avril. Un moment gai et joyeux, qui fut fort apprécié par l'ensemble du public.



Du 22 au 26 avril, les 3 classes de la GS au CM2 ont participé à la Semaine Olympique et Paralympique. Entre initiation et découvertes, les élèves ont pu s'imprégner de l'ambiance des futurs Jeux Olympiques qui se dérouleront à Paris, dans quelques mois.

Les élèves ont relevé des défis, découvert des sports olympiques (boxe anglaise, escrime, danse des jeux, tchoukball) et paralympiques (cécifoot, volley ball assis), appris de nombreuses informations sur les JO, les sports olympiques et les handisports.



De mi mars à début avril, ce sont les élèves de GS CP qui se sont rendus à la piscine de Pézenas avec un grand enthousiasme et des parents accompagnateurs motivés.



Le 23 mars, à l'occasion du Carnaval du village, les élèves ont pu accompagner le loup lors de sa déambulation. Les classes maternelles avaient longuement apprêtées une Madame Carnaval colorée et les classes des plus grands avaient écrit, un jugement particulièrement acerbe, l'accusant de nombreux maux. Les jolis chars et l'ambiance chaleureuse et conviviale ont fait que les élèves et leurs familles sont venus nombreux.



La classe de Maternelle a rendu visite, le vendredi 5 avril, à Marie Alix De Nattes Cauquil, nouvelle chevrrière installée au lieu dit « Le Peyral » sur la route d'Aumes. Nos petits élèves ont pu caresser et nourrir les petits chevreaux, et apprendre plein de choses sur l'élevage des chèvres.



Le prochain grand rendez-vous de l'école est le spectacle de fin d'année qui aura lieu le vendredi 28 juin en fin de journée et sera suivi d'un repas organisé par les parents d'élèves.

Le vendredi 21 juin, afin de clôturer l'année scolaire, les 2 classes de Maternelle et CP se rendront pour leur sortie de fin d'année à Mèze au Musée Parc des Dinosaures, le matin puis l'après-midi au bord de l'étang pour une petite pêche à l'épuisette. Les 2 classes des grands CE et CM se rendront eux, au Parc Départemental de Bessilles pour un accrobranche, le matin puis au port de Marseillan ville, l'après-midi, pour une découverte du monde conchylicole et une balade en bateau sur l'étang de Thau.

Bonne fin d'année scolaire à tous
Pour l'équipe enseignante

La Directrice Julie Nadal

L'ACTU DU SERVICE JEUNESSE

" 4 mois déjà et plein de choses à raconter ...

Depuis le début d'année, plusieurs projets ont vu le jour au sein du service enfance, le jardin, le séjour, la ferme ...

L'un des plus importants, le projet jardin a été au centre des vacances de printemps autour de la réalisation de différentes activités.

En effet, afin de sensibiliser les enfants à leur environnement, nous avons travaillé autour du recyclage : avec la création d'un épouvantail, de carillons et plein d'autres choses pour décorer le jardin...

Les tomates, les fraises, les courgettes ainsi que les melons ont pu être plantés. Les petits comme les grands se sont régalés durant l'activité et nous espérons pouvoir récolter le fruit de leur travail afin de le partager pendant les activités culinaires du centre ...

Une visite à "la ferme du Peyral" de Castelnaud a pu être organisée le mercredi 24 avril. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier Marie Alix pour l'accueil. Durant cette visite, les enfants ont pu donner à manger, caresser les animaux et poser toutes les questions qu'ils voulaient. Nous espérons pouvoir approfondir nos activités avec la chèvrerie dans les mois qui viennent ...

L'été étant proche, l'équipe d'animation a déjà réfléchi aux activités ainsi qu'aux sorties de cet été. Le planning sera disponible début juin, les inscriptions seront ouvertes dès la diffusion du planning. Pour rappel, le centre sera ouvert du 8 au 26 juillet et réouvrira le 2 septembre.

Le séjour aux Angles est prévu du 29 juillet au 2 août avec un groupe de 24 enfants âgés de 6 à 14 ans et 3 accompagnateurs. Les activités prévues sont : accrobranche, courses d'orientation, VTT à la journée et le parc animalier. Nous vous souhaitons un bel été à tous ...



Club du 3^{ème} âge

La sortie pour visiter une manade prévue le 2 mai a été annulée car pas assez de participants.

Activités prévues :

- * Le 7 juin journée Camarguaise aux Saintes Maries de la Mer,
- * Fin juin repas de fin de saison,
- * Nous projetons un voyage dans les Landes du 15 au 18 septembre.

Mme Segura



19 mars, retour du spectacle de la salle Zinga Zanga

AC3 (car 3 C)

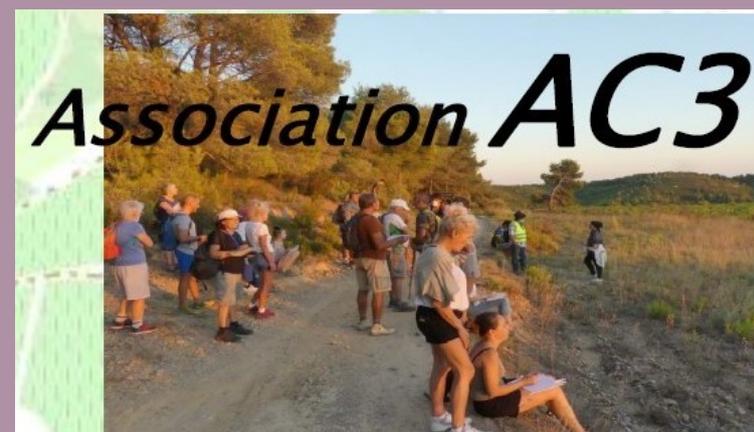
Association des Copains et des Copines du Carrefour



L'association organise dès le mois de juin plusieurs randonnées dans la garrigue, des randos bivouacs couplées à des randos lunes ou noires en juillet et en août.

Ces randos seront annoncées 15 jours avant par les moyens de communication de la mairie, des flyers et des affiches.

Le président, B.Woimant



Arts au château de Guers

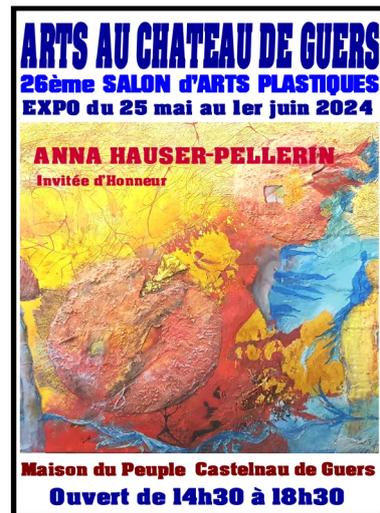
L'association Arts au Château de Guers organise son 26^{ème} salon d'Arts Plastiques qui se tiendra du 25 mai au 1^{er} juin 2024 à la Maison du Peuple de Castelnau de Guers.

Notre exposition accueillera de nombreux artistes de la région qui exposeront des œuvres variées.

Notre peintre d'honneur est Anna Hauser-Pellerin, artiste peintre, plasticienne.

Le vernissage aura lieu le samedi 25 mai à 18h30 en présence de Monsieur Didier MICHEL, Maire de Castelnau de Guers, ainsi que Monsieur Vincent GAUDY, vice-président du Conseil Départemental de l'Hérault.

Le salon sera ouvert tous les jours de 14h30 à 18h30.



Les jardins des Caminières

La saison 2024 est lancée aux jardins des Caminières, avec l'arrivée de nouveaux jardiniers et jardinières. Les cultures



commencent à prendre forme pour annoncer de belles récoltes ! Il reste encore des parcelles à disposition si certains souhaitent se lancer cette année et rejoindre les jardins partagés. De nombreux aménagements ont été faits, entre le fleurissement des abords et de la butte au bord du chemin d'accès ou encore l'ajout d'une serre pour la réalisation de semis.

A cette occasion nous organisons le SAMEDI 8 JUIN des "jardins ouverts" de 10H à 14H.

Tous les Castelnaulais sont conviés à venir découvrir les jardins et rencontrer les jardiniers pour un moment convivial !





Générations Castelnaud

Les derniers épisodes cévenoles ont su rassurer nos vignerons et agriculteurs mais quel plaisir de retrouver ensuite le soleil qui nous tient tant à cœur et nous donne le sourire.

C'est justement avec ce sourire que nous vous avons retrouvés le 3 mai dernier lors de notre Castel'Ciné pour la projection du film « TOP GUN – Maverick ».

Malheureusement, trop peu de monde s'est déplacé malgré une entrée libre et gratuite !!

A l'inverse, vous avez répondu présent au vide grenier du mercredi 8 mai. Exposants et visiteurs ont passé un très agréable moment, nous allons donc travailler rapidement sur un calendrier afin d'en proposer 2 par trimestre pour la saison 2024-2025, en parallèle de lotos aimés de tous.

C'est avec désolation que nous ne nous retrouverons pas cet été lors de festivités mais nous vous retrouverons à la rentrée scolaire 2024-2025 encore plus en forme et nous vous annonçons déjà un scoop, la venue des « Miss Rétro – Bénédicte et Cindy » le samedi 19 octobre pour vous présenter leur nouveau spectacle.

Vous en savez déjà trop !! Nous vous apporterons plus d'informations précises en temps voulu.

En attendant, nous vous souhaitons de passer un bel été, de profiter des gens que vous aimez, mais, surtout, de prendre soin de vous.

A très vite.

Les bénévoles de l'Association
GENERATIONS CASTELNAU



COC - Club Omnisports Castelnaulais

Depuis un mois les équipes de tambourin ont repris la compétition.

Deux équipes sénior sont engagées cette saison et du côté de l'école de tambourin une équipe poussin et une équipe benjamin participe au championnat de ligue Occitanie.

Malgré des matches accrochés, l'équipe 1 sénior qui évolue en championnat de ligue reste sur cinq défaites consécutives. Espérons que cette équipe se remotive et mette fin rapidement à cette série.

L'équipe 2 sénior pointe à la troisième place du championnat de départementale 3 avec deux victoires et deux défaites.

Les équipes poussin et benjamin participent aux différents plateaux organisés par la ligue Occitanie.

Les benjamins ont enregistré de bons résultats, les poussins commencent la compétition le 19 mai.

Planning des prochaines rencontres au terrain « Chris Allemand »

Ligue sénior : 15/06 17H Castelnaud – Cournonsec

06/07 17H Castelnaud – Lavérune

20/07 17H Castelnaud – Cournonterral

Départementale 3 : 25/05 15H Castelnaud – Cazouls

01/06 15H Castelnaud – Vendémian

15/06 15H Castelnaud – Cournonterral

13/07 15H Castelnaud - Lavérune



**CLUB OMNISPORTS
CASTELNAULAIS**

Route de Florensac

CASTELNAU DE GUERS



Contacts

Mail : cocastelnaulais@gmail.com

Téléphone : 06 63 40 52 14

Association des Anciens Combattants de Castelnaud-de-Guers

Comité FNACA (fédération Nationale des Anciens Combattants d'AFN) et UFCH (Union Fédérale des Combattants de l'Hérault)



La Marseillaise a été chantée par les participants. Après les remerciements du Maire aux Porte-Drapeaux, aux Musiciens, aux enseignants, aux élèves et au public présent, un vin d'honneur offert par la municipalité nous a réunis à la Salle Polyvalente. Le Président des A.C.



Après le 105ème Anniversaire de l'Armistice le 11 novembre 2023 qui a réuni beaucoup de monde à Castelnaud, nous avons sorti le drapeau le 5 décembre 2023 pour un hommage aux victimes de la guerre en Algérie. Le 8 mars 2024, nous nous sommes rendus à Lézignan la Cèbe pour un Comité Départemental FNACA.

19 mars 2024, Cessez-le-Feu en AFN - Cérémonie à 11h45 à Castelnaud puis à 16h à Pinet.

6 avril 2024, une délégation a participé au 97ème Congrès de l'UFCH à Murviel-lès-Béziers. Notre camarade Claude Hayère a reçu une récompense avec Médaille de l'UFCH pour services rendus à l'Association en tant que trésorier.

18 avril 2024, nous nous sommes déplacés à Bessan pour le 43ème Congrès Départemental FNACA. Après les débats de la matinée, à midi, les participants et quarante drapeaux se sont dirigés vers le Monument du souvenir pour se recueillir à la mémoire de Leonce Estournet, Bessanais tombé pour la France et des victimes de la guerre d'AFN.

8 Mai 2024 : Cérémonie de la Victoire de 1945. Après le dépôt de gerbes au Monument aux Morts route de Pézenas devant la stèle des frères Barthélémy, la cérémonie s'est poursuivie au Cimetière en présence des musiciens de Paul Selmer, des porte-drapeaux, des enfants de l'école qui ont lu une lettre sur les frères Barthélémy, héros de la Résistance, torturé et fusillé à MARSEILLE. Le Président des A.C. et Monsieur le Maire ont lu également la leur.

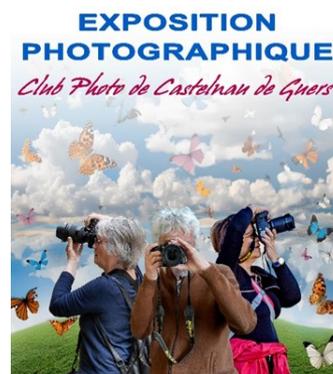
Le club photo expose à la maison du peuple

En plus du travail sur la prise de vue et le post-traitement, des échanges et critiques constructives sur nos photographies, nous nous sommes lancés deux défis avec des expositions à thème : à l'automne 2023, la Médiathèque de Florensac a accueilli une exposition sur le thème "Couleurs". Ensuite, nous nous sommes lancés dans un projet qui s'est étendu sur plusieurs mois : nous avons collecté des images du quotidien, des portraits, des histoires, des scènes de vie au gré de déambulations et de rencontres dans la ville de Montagnac. Ainsi s'est petit à petit créée l'exposition « *Regards sur Montagnac, au hasard des rencontres* » présentée à la Médiathèque de Montagnac. Ces deux expositions ont été très favorablement reçues.

Mais le moment est venu de nous atteler au plus important événement de l'année pour le club : l'exposition qui se tiendra à la Maison du Peuple de Castelnaud du **14 au 17 juin**. Comme chaque année, cette exposition sans thème imposé permettra à chacun de s'exprimer et de donner libre cours à sa créativité. Nous vous attendons donc pour le **vernissage le vendredi 14 juin à 18heures**.

Très cordialement

Le Président Gérard Guiraud



Maison du Peuple du
14 au 17 juin 2024
Ouverture
10h30-12h et 14h30-18h30
Vernissage vendredi
14 juin 18h30
ENTREE LIBRE

3 rue des Jasses
04 67 98 88 19 ou 06 82 85 88 85

clubphoto.cg@gmail.com

site: <https://>

castelnaudeguers.wixsite.com/club-photo

fb: <https://www.facebook.com/clubphoto.CastelnaudGuers/>

AMSC : Association MultiSports et Culturelle de Castelnaud de Guers

Au cours de ces premiers mois de l'année 2024, les activités se sont poursuivies régulièrement toutes les semaines dans nos différentes sections :

Pilates et gym sous la conduite de Marie Claude : 06 76 26 00 10

Tir à l'Arc, Badminton adultes et Ados, Multisports enfants, avec Driss : 06 81 55 53 18

Soirées « Jeux de société » (une fois par mois) avec les bénévoles de l'Association.

Prochaine soirée le vendredi 7 juin.

CPN (Connaitre et Protéger la Nature). Les stages « **Aventure en garrigue** » connaissent de plus en plus de succès près des enfants. Pilotés par Ariel et son adjointe Sophie.

Ariel : 07 85 38 41 07

Surtout : pour toute inscription, renseignement, n'hésitez pas à prendre contact près de chaque intervenant dont le numéro de téléphone est indiqué ci-dessus. Selon, des modifications peuvent avoir lieu.



LA JOELETTE :

Notre projet se concrétise. Et depuis le mois de janvier nous disposons de ce précieux fauteuil mono roue tout terrain, qui va permettre à toute personne ayant des difficultés ou ne pouvant marcher, d'aller à la découverte de la nature, de notre chère garrigue où les odeurs de Thym, d'Olive, de Picpoul, d'amandes... viennent titiller nos sens parfois oubliés et/ou tombés en rade par tous les méfaits de la vie. Notre dernière sortie du 3 avril, en compagnie de résidents du Mas Moulin (Cers) a vraiment profité. Joël et Driss (accompagnateurs actifs) avec d'autres, sous la houlette d'Ariel, ont permis ces petits bonheurs.



À retenir : Le samedi 29 juin 2024 : Journée « Fête du sport » et de fin d'année.

Au programme, à la **salle polyvalente** et autour : Le matin, de **7h30 à 13h**, un **Vide grenier** (avec buvette et petite restauration sur place) et des **jeux pour enfants**.

À partir de 16h : **Voitures à pédales. Tir à l'Arc. Tir à la Sarbacane. Atelier nature. Démonstration Joëlette. Battle Archerie...** Les programmes et infos bientôt rappelés sur les réseaux.

Et puis, le soir : repas tiré du sac et petite restauration.



L'ASPAHC - Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique et Historique de Castelnau



L'ASPAHC a organisé une sortie à la découverte de vestiges gallo-romains à Balaruc le vendredi 17 Mai ainsi que la visite de l'abbaye Saint-Félix de Monceau à Gigean où a été pris le repas de midi tiré du sac.

Le 15 juin c'est une sortie géologie qui est proposée dans la région Lodévois-Salagou sous la conduite d'un géologue.

Jeudi 13 juin l'association organise une matinée d'entretien du site de Saint-Antoine avec le midi une brasucade de moules et grillade de saucisse.

Le 14 juillet un repas traiteur aura lieu à Saint-Antoine sur réservation en soirée.

Renseignements auprès de Noël Houllès 06 66 92 67 39 et site internet :

<https://castelnaudeguers.wixsite.com/aspahc>



La Tropa d'El Garrigo

Cette année, la troupe des Visites Théâtralisées vous accueillera avec toujours autant de plaisir et avec de nouvelles surprises.

Les représentations auront lieu les 7 et 21 Juillet ainsi que les 4, 11, 18 et 25 Août à 21h, le départ ayant lieu Porte Minerve, face à l'épicerie.

Une représentation est également prévue dans les mêmes conditions à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Le spectacle est gratuit, mais la troupe est toujours ravie de pouvoir recueillir des témoignages de satisfaction et de soutien.

Jean Pellerin



Les chats libres

Voilà plus de 13 ans que notre petite association œuvre dans le village pour limiter la prolifération de la population féline, par la stérilisation.

Les chats errants sont devenus des chats libres, protégés et soignés (clinique des Rodettes à Pézenas) par l'association. Les chatons abandonnés ont été sauvés grâce à l'adoption. L'adoption en association permet de bénéficier de tarifs réduits pour la stérilisation, indispensable pour éviter l'abondance de chatons et l'identification obligatoire par la loi.

L'association a décidé de ne plus prendre en charge les chatons abandonnés par manque de familles d'accueil. Par conséquent, il est indispensable de signaler tout chat errant, inconnu, vagabondant dans les quartiers afin qu'il soit stérilisé.

Nos difficultés et contraintes personnelles ajoutées au manque d'aide et à l'insuffisance des moyens financiers nous obligent à réduire les activités aux stérilisations et aux seules graves urgences pour l'année 2024.

Nous envisageons de clore un jour l'association si les difficultés persistent.

Nous rappelons que le montant de l'adhésion est toujours de 10€ seulement, ceci avec l'espoir d'augmenter le nombre d'adhésions qui reste hélas très bas.

Nous remercions encore, les quelques rares adhérents et donateurs pour leur générosité.

Thérèse SOULIE

Les Chats Libres



de Castelnau de Guers

Etat civil

RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données

Afin de respecter votre vie privée, la publication dans le bulletin municipal des naissances, mariages et décès nécessite votre accord.

Une demande d'autorisation a été transmise aux familles.

MARIAGE

ARNAL Sylvain
et
DEMUSSY Eléa

NAISSANCE

BOURDELIER Aubin

DÉCÈS

MAZE Gérard
MICHEL Julie
MALAVIELLE Pierre
MARTINEZ Nicolas
CATOT Rose-Marie
née SIDOBRE

Erratum dans le précédent magazine

HUJOL Jean et non
HUJOL Patrick

Infos pratiques

La mairie

Accueil du public

Du lundi, au vendredi
8h30/12h00

Service urbanisme sur RDV

de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Agence postale municipale

Du lundi au vendredi
8h30/12h00

Retraits possibles des colis et des lettres recommandées l'après-midi sur RDV pris le matin.

Contacts

Valérie Ramy

accueil@castelnau-de-guers.com
04 67 98 13 61

Martine Lahoz

finances@castelnau-de-guers.com
04 67 98 16 93

Marion Rubio

communication@castelnau-de-guers.com
04 99 41 00 09

Claudia Weichert

urba@castelnau-de-guers.com
04 67 98 16 94

Le centre de loisirs

enfancejeunessecdg34120@gmail.com
04 67 30 29 59

L'école

04 67 98 98 32
ce.0341074h@ac-montpellier.fr

Appels d'urgence

- Centre antipoison : 04 91 75 25 25 ou 04 61 49 33 33 ou 15
- ErDF Urgence dépannage électricité : 0 972 675 034
- Urgence Sécurité gaz (GrDF) : 0 800 473 333
- Gendarmerie : 04 67 98 13 65
- Police nationale : 17
- Sapeurs pompiers : 18 ou 112
- Urgences médicales / Samu : 15
- Pharmacies de garde (Serveur vocal) : 32 37 (Service facturé 0,34 €/minute)

En cas de problème sur les réseaux d'eau et d'assainissement

Numéro d'astreinte
07 87 62 36 81



Droit d'expression des élus de l'opposition
Aucun texte ne nous a été communiqué.

Seulement en cas d'URGENCE, weekend et jours fériés
Numéro pour joindre un élu

06 78 64 94 77

Professionnels de santé

Debayle Martine, **orthophoniste**
7 bis avenue des Sautarochs
04 67 31 47 07

Micheli Sylvie, **psychologue, psychologue holistique, hypnose**

22 rue du Peyral
04 67 98 37 86

Raymond-Laurès Françoise, **psychologue**

5 place du jeu de Ballon
04 67 90 75 03

555 abonnés à ce jour

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

(((Suivez l'actualité de la commune)))

01 Téléchargez l'appli

02 Recherchez le nom de votre commune

03 Cliquez sur « suivre »

Vous êtes abonné !
Vous recevez toute l'actualité !

www.illiwap.com

APPLI DISPONIBLE SUR

Google Play, App Store, Amazon

GRATUITE
SANS PUBLICITÉ
SANS INSCRIPTION